

mon frère souhaite racheter la part de la maison de son ex

Par momycg, le 30/07/2011 à 16:38

Bonjour à toutes et à tous,

Mon frère est séparé, depuis 2008, de son la mère de ses enfants.

Ils avaient acheté une maison, dont le crédit cour encore, et qui est prélevé sur leur compte joint (la banque refusant de solder ce compte car le crédit est prélevé dessus).

Bref, la maison a été mise en vente, et ni l'un ni l'autre ni habitent.

Seulement, la maison n'est toujours pas vendue, bien que le prix ait été baissé de 30.000 €. Mon frère veut solder le compte joint car il est solidaire de la dette si Madame ne peut pas payer.

Il souhaite racheter sa part de la maison ... mais elle refuse disant que ce ne serait pas bien pour les enfants bla-bla-bla ...

Sauf que mon frère, qui a refait sa vie (elle aussi d'ailleurs), ne souhaite pas habiter la maison (ils habitent une jolie maison, avec de la verdure, avec sa nouvelle compagne) mais il veut juste ne plus rien avoir à faire avec son ex (il est également solidaire d'une dette de 60.000 € pour le magasin que gérait Madame et qu'elle a mis en liquidation judiciaire ! mais c'est une autre histoire !).

Mon frère souhaite louer la maison ...

Madame refuse qu'il rachète sa part, juste pour le faire ch...

En en a-elle le droit?

Quel(s) recours juridiques a mon frère?

Je vous remercie pour vos réponses.

Par Domil, le 30/07/2011 à 16:52

Il doit prendre un avocat et l'assigner au TGI pour obtenir l'attribution préferentielle.